



Ouagadougou, le 13 DEC 2024

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats ayant pris part au concours pour la création d'une estampille (logotype) et d'un slogan au profit du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) sont déclarés admis, par ordre de mérite, à l'issue de l'examen des œuvres :

1^{er} : PASSOULE Saga Maxime

2^e : BAMBA William Jean Francis

3^e : Agence CW & Associates

Par ailleurs, les candidats admis sont invités à prendre attache avec le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) pour les modalités pratiques.

Le Directeur général

Delwendé Davy NANEMA

*Chevalier de l'ordre du Mérite du Développement
Rural avec Agrafe Environnement*

